

## 2024: un excellent millésime pour la politique économique extérieure

L'essentiel en bref:

- L'année 2024 a été bonne pour le commerce extérieur helvétique.
- La Suisse a pu conclure trois nouveaux accords de libre-échange et en moderniser deux. De plus, les négociations avec l'Union européenne sur les accords bilatéraux III viennent d'aboutir sur le plan technique.
- L'année 2025 sera tout de même exigeante pour les entreprises exportatrices suisses. Face à des conflits commerciaux qui s'exacerbent, de bons accords avec les principaux partenaires commerciaux sont un facteur de succès essentiel pour la Suisse.

La politique économique extérieure de la Suisse a connu une bonne année. Dans le cadre de l'AELE, les négociations sur cinq accords de libre-échange ont ainsi été conclues. Si la signature en particulier de l'**accord de libre-échange avec l'Inde** a été un jalon important pour le commerce extérieur suisse, l'aboutissement des négociations avec la **Thaïlande** et le **Kosovo** ainsi que la modernisation des accords avec le **Chili** et l'**Ukraine** ont également été des événements positifs pour la Suisse en tant que nation exportatrice. De plus, le «**Berne Financial Services Agreement**», accord de reconnaissance mutuelle dans le domaine des services financiers avec le Royaume-Uni, est en cours d'approbation par le Parlement.

Même la politique européenne, bloquée depuis plus de dix ans, a enfin été remise sur les rails. Ainsi, les **négociations sur les accords bilatéraux III** avec l'UE ont été conclues sur le plan technique en décembre – une étape clé pour la stabilisation et le développement de la voie bilatérale. Les mois à venir et le débat de politique interne seront désormais décisifs. Pourquoi ces accords sont-ils encore plus importants dans le contexte actuel de l'économie mondiale ?

L'économie mondiale se trouve au seuil d'une nouvelle escalade des conflits commerciaux. Le futur président américain a annoncé à plusieurs reprises vouloir, dès son entrée en fonction, accroître massivement les droits de douane américains sur les marchandises importées. La Chine et l'Europe ne resteront pas les bras croisés face à l'introduction de droits de douane élevés sur leurs exportations et relèveront à leur tour leurs droits de douane sur les importations en provenance des États-Unis. On ignore les détails des mesures à venir, mais il est certain que **l'administration Trump utilisera les surtaxes douanières**. Cela crée déjà des incertitudes.

En tant que nation exportatrice ouverte, la Suisse risque de se retrouver entre deux feux en matière de politique commerciale. Avec un grand nombre de PME et d'entreprises tournées à l'exportation, nous serions affectés de manière disproportionnée par un relèvement des droits de douane. Au bout du compte, ce sont généralement les consommateurs qui doivent supporter les conséquences négatives des droits de douane à l'importation – sous la forme d'un renchérissement des biens. Si des conflits commerciaux de plus en plus exacerbés continuent de freiner la croissance de l'économie mondiale, cela nuira par ailleurs aussi aux entreprises. Les accords de libre-échange servent au contraire à l'ouverture réciproque des marchés. C'est précisément dans un contexte protectionniste qu'ils acquièrent une valeur supplémentaire. Ils réduisent les barrières entravant les transactions transfrontalières, et ce de manière contraignante. Des augmentations ultérieures des droits de douane sont certes possibles, mais requièrent une procédure amiable entre les parties contractantes.

Pour que 2024, un excellent millésime de politique économique extérieure, puisse déployer ses effets, il faut à présent que les Chambres fédérales approuvent rapidement les accords de libre-échange qui n'ont pas encore été ratifiés. Malgré les récents succès, 2025 risque en effet d'être difficile pour notre économie extérieure: si on devait assister à une nouvelle montée du protectionnisme, nos entreprises exportatrices devraient s'attendre à de sérieuses difficultés d'accès aux marchés pour leurs biens et services. Sans l'ombre d'un doute, de bons accords avec les principaux partenaires commerciaux sont alors un facteur de réussite clé.